

circonstances qui lui permettraient de se familiariser avec les armes nucléaires et leur emploi, si jamais le gouvernement éclaircit ses vues sur la question et si nos militaires se voient attribuer une certaine responsabilité dans ce domaine? Sommes-nous sûrs qu'en 1961-1962 nous n'avons pas payé des hommes qui ont reçu un début de formation dans l'emploi d'armes nucléaires, au cas où elles leur seraient fournies, et le ministre peut-il m'assurer que, dans ses prochains crédits, nous ne serons pas forcés de discuter encore une fois de la même question, parce qu'on dépense de l'argent en se disant que le personnel de notre armée devra éventuellement connaître ces armes et c'est pourquoi, dans l'intervalle, on demande au Parlement d'accorder des fonds qui serviront à donner à nos soldats une première formation dans ce genre de guerre?

L'hon. M. Harkness: J'ai déjà parlé de ce sujet; encore une fois, je crois que le député n'était pas ici quand je l'ai fait.

M. Pitman: Monsieur le président, à mon avis, nous n'arrivons à rien dans toute cette question des armes nucléaires; nous pourrions peut-être discuter d'autre chose. Le ministre conviendra sans doute que si nous discutons de survivance nationale, nous resterions dans le cadre de ce crédit.

L'hon. M. Harkness: Oui.

M. Pitman: Avec votre permission, monsieur le président, je vais donc parler de ce sujet et chercherai à obtenir des renseignements quant au but et à l'avenir de ce programme.

L'hon. M. Martin: Pour revenir ensuite à l'autre question.

M. Pitman: Comme l'a dit le député d'Essex-Est, nous reviendrons plus tard à la question. Qu'on sache bien que nous, dans ce coin-ci de la Chambre, nous nous préoccupons du problème des armes nucléaires des forces canadiennes en Europe autant que les députés à droite et à gauche de l'Orateur mais franchement, après une heure et demie de discussion, nous ne sommes pas plus avancés. Autant passer à un autre sujet, quitte à revenir là-dessus plus tard.

L'hon. M. Hellyer: Le ministre refuse des renseignements que nous devrions avoir.

M. Pitman: Je tiens tout d'abord à féliciter le ministre de ce qui a été fait dans le domaine des cours de survivance nationale. Je ne le félicite pas des fins du cours en particulier, mais du travail fourni par les 50,000 ou 75,000 personnes qui ont suivi ces cours.

Je suppose qu'ils ont fourni du travail à beaucoup de chômeurs. Je ne sais pas très bien quels en seront les résultats. Ce qui

[M. Benidickson.]

m'intéresse, c'est l'idée même des cours. D'après le ministre, on a cherché à encourager ceux qui avaient un emploi à les suivre, dans l'espoir que le milieu des affaires ou les industries locales où ils travaillaient contribueraient à leur entretien pendant la durée des cours. C'est ainsi que j'avais compris le programme d'ensemble mis en œuvre l'automne dernier.

Je ne suis pas certain qu'en fait, un grand nombre de personnes aient quitté leur emploi. Peut-être le ministre pourrait-il nous dire exactement combien sont dans ce cas. Combien ont pris un congé de six semaines payé par l'employeur? C'est important, car il me semble qu'on était justifié de payer ces hommes comme de simples recrues seulement parce que les institutions commerciales qui les employaient devaient fournir la différence.

Les chiffres du premier cours de survivance, je pense, démontrent que cela ne s'est pas réalisé. Si je m'intéresse à cette question, c'est que j'estime, comme le gouvernement, j'en suis sûr, que quand un homme s'engage au service du gouvernement, ce dernier devrait assumer l'entière responsabilité au sujet de cet homme. Bon nombre de ces gens étaient mariés et la majorité d'entre eux n'étaient pas en mesure d'obtenir un revenu additionnel de leur employeur. Sur les 20,523 inscrits au premier cours de survivance, 14,000, soit presque 75 p. 100, étaient sans travail. Environ 10,000 des 17,000 qui ont terminé le cours étaient sans emploi. Parmi les inscrits, 1,234 recevaient des secours de bien-être et 828 de ceux qui ont terminé le cours étaient de cette catégorie. En fait, certains d'entre eux recevaient plus d'argent des prestations de bien-être que du cours national de survivance.

Il me semble que c'est intolérable. Dans bien des cas, parce que le cours a commencé un peu après le début du mois et que leurs prestations de bien-être couvraient en partie la période où ils suivaient le cours de survivance, certains ont reçu à peu près le même montant ou même un peu plus. Mais il me semble que, lorsque le gouvernement prend en main pour six semaines la vie d'une personne, il assume une responsabilité à l'égard de cette personne.

Sur les 20,523 personnes qui ont suivi le cours, 6,798, soit tout près de 7,000, étaient mariées. Environ 4,406 de celles qui l'ont achevé étaient mariées, et bon nombre d'entre elles, j'en suis convaincu, étaient mariées, sans travail, et vivaient de l'assistance publique. Je crois que cela...

Une voix: Je n'en crois rien.

M. Pitman: Je regrette, mais je n'ai pas saisi la remarque qui est venue du fond de la Chambre. Au cas où l'on mettrait ma parole